

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/05/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	16	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 25 Mai à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Mayenne s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRÉ Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courrier électronique aux conseillers municipaux le 17/05/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/05/2023.

Présents : M. BARRÉ Olivier, Maire, M. GOBBE Thierry, Mme ROBIN Elisabeth, M. SAUZEAU Dominique, Mme BOULAIN Anne, M. BOUVIER Yann, M. CHESNEL Jean-Fabien, Mme CLASSEAU Evelyne, Mme MERY BEAUGRAND Rachel, Mme PLESSIS Clémentine, Mme CHAUVIN Vanessa, Mme DUFROU Virginie, M. ORRIERE Philippe, M. BARDOU René, M. DERBRÉ Gérard, Mme VAN BOURGOGNE Sylvie

Excusés ayant donné procuration : M. ANDRÉ Vincent à M. SAUZEAU Dominique, M. BRUNET Paul à M. GOBBE Thierry, M. GAMBERT Eric à M. BARRÉ Olivier

A été nommée secrétaire : Mme ROBIN Elisabeth

2023-25 – Tarifs ALSH extrascolaire et périscolaire - Hors juillet

Madame BOULAIN, Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires et périscolaires, présente au conseil municipal les nouveaux tarifs ALSH extrascolaire et périscolaire, hors vacances de juillet,

Ces tarifs concernent le foyer des jeunes (12 à 17 ans) et pour le centre de loisirs « La Capucine » (3 à 12 ans), compter du 1^{er} juillet 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

D'appliquer ces tarifs à compter du 1^{er} juillet 2023, tableau joint en annexe.

Adopté à l'unanimité.

La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

La secrétaire
Élisabeth ROBIN



Pour copie conforme :
En mairie, le 26/05/2023
Le Maire



Olivier BARRÉ